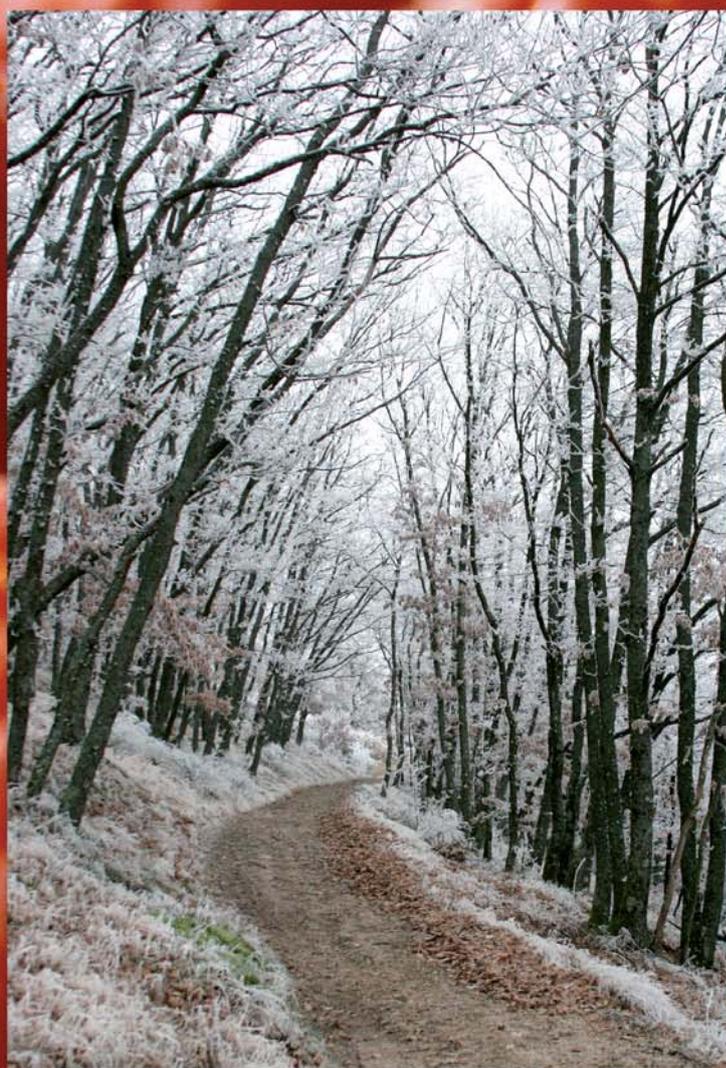


# T HURINS'

## BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

Janvier 2007

N° 93



**Intercommunalité**



# Sommaire

<b>EDITORIAL</b> .....	<b>P. 3</b>
<b>INFORMATIONS MUNICIPALES</b> .....	<b>P. 4</b>
<b>VIE INTERCOMMUNALE</b> .....	<b>P. 12</b>
<b>CALENDRIER DES FÊTES</b> .....	<b>P. 14</b>
<b>INFORMATIONS DIVERSES</b> .....	<b>P. 16</b>
<b>VIE ASSOCIATIVE</b> .....	<b>P. 17</b>
<b>ÉTAT CIVIL</b> .....	<b>P. 27</b>
<b>VOUS AVEZ LA PAROLE...</b> .....	<b>P. 27</b>
<b>SCÈNES DE VIE THURINOISE</b> .....	<b>P. 28</b>

## Heures d'ouverture de la mairie :

Les matins de 8 h 30 à 12 h sauf le mardi de 9 h 30 à 12 h.  
Les mardi et jeudi après-midi de 13 h 30 à 17 h 30.

## MAIRIE DE THURINS

2, place Dugas - 69510 Thurins  
Tél. 04 78 81 99 90 - Fax : 04 78 48 94 54  
E-mail : [thurins@coteaux-lyonnais.com](mailto:thurins@coteaux-lyonnais.com)

***Nous invitons les associations à déposer leurs articles  
pour le prochain bulletin à la mairie.  
Tout texte non parvenu avant le 18 mars 2007  
ne paraîtra pas dans le numéro du deuxième trimestre 2007.***

***Merci de votre compréhension.***



*Responsable de la publication : Anny Meignier, adjointe  
Comité de rédaction : la commission "information"  
Création, réalisation : Freemac, 69590 St-Symphorien-sur-Coise - Tél. 04 78 57 70 70*

*Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de nous fournir des photos pour illustrer ce bulletin (Patrick Sinquin, Camille Thomas, Marc Meignier et autres personnes, membres d'associations thurinoises ou des services municipaux...).*

# Editorial



*Traditionnellement à cette époque, l'habitude est de dresser un bilan de l'année écoulée et d'évoquer les projets à conduire pour l'année à venir. Ces projets s'inscrivent dans la continuité de l'action engagée depuis le début du mandat.*

*Par exemple, 2007 devra voir l'achèvement de l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme. Une étape importante a été franchie lors de la présentation publique du Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) le 23 novembre dernier. Cette réunion publique de concertation a recueilli un intérêt et suscité une curiosité légitime et notre bureau d'études accompagnant les élus a permis d'éclaircir un certain nombre de données et de contraintes liées à l'aménagement de notre territoire.*

*La prochaine étape, plus administrative, devra déterminer les divers zonages ainsi que les règlements qui s'y rapportent.*

*Un autre programme important devra avancer cette année, à savoir le projet du Pôle Multiservices du Vallon.*

*Après le choix du maître d'œuvre, c'est toute l'élaboration de bâtiments complexes qui devra être conduite, avec des soucis d'intégration dans le site, de fonctionnalité et de respect de la Haute Qualité Environnementale (H.Q.E.).*

*En 2007, le programme de constructions, destinées en partie aux personnes âgées, sur le site de la Plaine devra aboutir, après le choix de l'aménageur social auquel nous confierons ce projet. Un dépôt de permis de construire pour la fin de l'année est envisageable, lequel devra intégrer, sous une forme ou une autre, un espace dédié aux professionnels de santé volontaires pour un regroupement sur ce même site.*

*Enfin, d'autres travaux vont voir le jour, notamment le réaménagement de la place de la fontaine et la création d'une terrasse devant le café-restaurant le Bar'Hic, ainsi que la création d'une voie nouvelle reliant la rue du 8 mai 1945 au Mathy (VC6). Cette nouvelle voie assurera un maillage important au niveau du centre bourg et une dizaine de places de stationnement public seront créées à l'occasion de la réalisation de cette voie.*

*En complément à tous ces programmes, le Conseil Municipal, en lien avec les syndicats intercommunaux dont Thurins fait partie, aura à travailler également cette année sur :*

- *l'assainissement du hameau de la Mathivière, avec le S.I.A.H.V.G. \**,
- *la volonté de concrétiser une réelle desserte en transports en commun jusqu'à Thurins, en partenariat avec le S.Y.T.R.A.L. \**,

*Enfin, avec notre Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (C.C.V.L.), ce sont des travaux de voirie, des travaux également sur le site de la piscine ainsi qu'au niveau des abords du barrage qui devraient intervenir au cours de cette année.*

*Le travail ne manquera donc pas à vos élus et je leur adresse à toutes et à tous le remerciement que Thurins leur doit pour leur engagement en temps, chose de plus en plus difficile à obtenir aujourd'hui.*

*A ce remerciement aux élus, je voudrais ajouter un merci tout spécial aux responsables d'associations qui se dépensent aussi sans compter dans des domaines aussi variés que la culture, le sport ou le volet social. Qu'ils soient toutes et tous remerciés pour leurs actions, souvent conduites dans la discrétion et l'efficacité.*

*\* S.Y.T.R.A.L. – SYndicat mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise.*

*\* S.I.A.H.V.G. – Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée du Garon.*

# Editorial (suite)

*Je voudrais également saluer en ce début d'année tous les acteurs de la vie économique de notre village, qu'ils soient industriels, commerçants, artisans ou agriculteurs.*

*Dans un contexte de plus en plus difficile, ils ont le grand mérite de faire vivre notre territoire et de répondre à une problématique d'emplois de proximité, plus que jamais d'actualité.*

*Je voudrais aussi formuler, au-delà de ces exemples, des vœux chaleureux à tous nos habitants. Que 2007 soit une année de dialogue et de bonne communication vers des sujets essentiels, comme par exemple la vraie prise en compte au niveau économique de la notion de développement durable. Toutes les problématiques liées à l'éducation, au civisme et au respect des biens et des personnes publiques doivent également être abordées.*

*2007 est une année où d'importantes échéances électorales (présidentielles et législatives) auront lieu. Souhaitons que ces questions soient abordées sérieusement par tous les candidats !*

*C'est donc sur ce souhait que je conclurai en vous renouvelant mes meilleurs vœux pour l'année 2007.*

*A bientôt.*

*Le Maire,  
Roger Vivert*

*Monsieur le Maire  
et toute l'équipe municipale  
vous présentent leurs vœux les plus chaleureux  
pour une très belle année à vivre ensemble.*



#### **Pour rencontrer le maire ou les adjoints**

- M. le Maire : jeudi et samedi de 10 h à 12 h sur rendez-vous
- Anny Meignier : mardi de 10 h à 12 h et sur rendez-vous
- Christian Marjollet : sur rendez-vous
- Paul Bouvard : sur rendez-vous
- Claude Claron : sur rendez-vous
- Eric Chantre : sur rendez-vous

# Informations municipales

## DES NOUVELLES DES “GRANDS CHANTIERS” EN COURS

### **P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)**

La municipalité a décidé, par délibération du 19-12-2003, de mettre en révision le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 18-10-1985, révision réalisée dans le cadre des dispositions de la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain (dite loi SRU) qui conduit à établir un P.L.U.

Depuis bientôt deux ans, prenant en compte les contraintes imposées et les enjeux auxquels il faut répondre, une commission composée d'élus, du cabinet 2BR qui nous assiste dans cette tâche, de «personnes associées» (représentants de l'État, des communes voisines, des chambres consulaires, du syndicat agricole, de la commission «vie économique» de la C.C.V.L.) se réunit régulièrement et travaille à l'élaboration du P.L.U. de Thurins dont les grandes orientations sont maintenant définies.

A ce stade, la municipalité a souhaité vous informer de ses choix, information qui a eu lieu au cours de deux réunions publiques, l'une sur l'instauration d'une Z.A.P. (zone agricole protégée) sur le territoire communal, le 9 novembre 2006, l'autre sur le P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), le 23 novembre 2006.

### **\* LA Z.A.P. (ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE)**

**La municipalité a émis la volonté de conserver un territoire agricole homogène et pérenne.** Pour cela, s'appuyant sur l'article 108 de la loi d'orientation agricole du 9 juillet 1999, **elle a décidé d'instaurer sur le territoire communal une Z.A.P. dont l'objectif est de protéger les espaces agricoles présentant un intérêt général en raison, soit de la qualité de leurs productions** (productivité, spécialités/AOC, productions à forte valeur ajoutée, biodiversité, programme d'aides telle que l'irrigation ...), **soit de leur situation géographique** (milieu péri-urbain, patrimoine naturel, risque de déprise, zone de pression foncière ...)

La Z.A.P. peut porter sur des terrains classés agricoles au P.O.S. ou au P.L.U. (qui correspondent à un zonage NC ou A), et peut aussi intégrer des zones naturelles (ND ou N), par contre, aucun terrain situé en zones urbaines (U) et à urbaniser (UA) ne peut être inclus dans ce périmètre. Elle peut aussi englober des parcelles boisées de faible étendue.

**La Z.A.P. n'est pas un zonage particulier mais une servitude d'utilité publique** instituée par un arrêté du préfet et ne pouvant être levée qu'avec son accord.

Une convention a été passée avec la Chambre d'Agriculture qui nous aide à monter le dossier de création de Z.A.P.

### **\* LE P.A.D.D. (PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE)**

**Ce document central définit la politique de la commune, dont découleront zonage et règlement, pour les 10 à 15 ans à venir.**

Penser l'avenir de Thurins et porter des projets à même de garantir l'équilibre et la durabilité de son développement passe par la prise en compte d'un certain nombre d'enjeux majeurs, parmi lesquels :

- la valorisation de l'héritage du passé, et notamment du patrimoine bâti, par une valorisation de l'existant et la recherche d'un développement urbain adapté au tissu local
- la protection des richesses naturelles
- le maintien d'un équilibre entre espaces habités, espaces de protection économique et espaces libres, dans le cadre d'un développement maîtrisé favorisant la mixité sociale et l'économie
- la sécurisation des déplacements, tant à l'échelle des voiries

structurantes que des parcours quotidiens dans le village  
- la protection de la population face aux risques naturels, passant par un zonage et un règlement adaptés à la mesure du risque.

*Pour plus de détails, le document complet, développant ces grandes lignes, est consultable en mairie.*

La commission travaille maintenant sur le zonage et sur le règlement des différentes zones.

### **Réhabilitation de la place de la fontaine**

La réunion de concertation avec les riverains de cette place pour leur présenter l'avant-projet sommaire a eu des conséquences inattendues ! L'émotion suscitée parmi les Thurinois nous a conduits à afficher la mise au point suivante :

### **COMMUNIQUÉ DE LA MAIRIE DE THURINS DU 2.12.2006**

*Depuis quelques jours, Thurins est en émoi car, «il paraît» que la municipalité a l'intention de tuer le commerce local en supprimant des places de stationnement sur la place de l'église.*

*Face à des bruits colportés, qui relèvent de la désinformation, voire de la diffamation, la municipalité se doit de réagir afin de rectifier ces informations basées sur des interprétations.*

*La commune de Thurins, comme beaucoup d'autres communes, envisage de se donner les moyens de redynamiser son centre bourg, afin de le rendre plus attrayant donc plus attractif qu'il ne l'est. Les retombées d'un aménagement de ce type ne peuvent qu'être positives pour les commerces locaux, du moins le pensons-nous ! C'est donc dans cette optique que la fontaine située le long de la Départementale 25 a repris vie et que l'eau, associée à la lumière, amène une vie à ce monument, qui passait assez inaperçu jusqu'alors.*

*Dans le droit fil de cette réflexion, il est apparu nécessaire de redonner un coup de jeune à nos places du village et un premier programme de travaux est envisagé dès le début de l'année 2007, qui concerne la place de la fontaine et la création d'une terrasse devant le «Bar'Hic».*

*Comme ce projet n'est pas sans incidence sur la vie du village et sur celle des riverains de ces travaux, les riverains en question ont été invités à une rencontre en Mairie le mardi 21 novembre 2006 pour entendre de leur bouche toutes les réflexions que leur inspirait ce projet. Les remarques émises ce soir-là ont bien été prises en compte par le cabinet chargé de ce réaménagement. Afin de permettre une bonne compréhension de l'aménagement de la place de la fontaine et de la terrasse, le cabinet d'études a montré aux gens présents une ESQUISSE de ce qui pourrait être l'aménagement général de nos places de centre bourg.*

*Une esquisse, c'est une hypothèse de travail, une potentialité d'aménagement, une possibilité ouverte, mais qui n'est pas validée par le Conseil Municipal à ce jour.*

*Si la Commune concert les riverains, si elle organise chaque fois qu'elle le peut des réunions publiques, c'est bien dans le but d'écouter ce que les habitants ont à nous dire et il n'est pas dans notre politique de faire des choses dans le dos des habitants.*

*La municipalité pense que des personnes présentes à la réunion de ce mardi 21 novembre ont pris pour argent comptant ce qui n'est aujourd'hui qu'une esquisse, un document qui est donc destiné à évoluer, car non encore validé.*

*(suite page 6) .../...*

# Informations municipales (suite)

.../...

En voulant «trop» informer, nous craignons que la présentation globale d'aménagement de nos places ait été comprise comme un schéma d'aménagement définitif.

Il n'en est rien, et l'équipe municipale, qui n'est élue que jusqu'en mars 2008, ne pourra engager d'autres travaux sur nos places avant cette échéance.

Le réaménagement se limite donc actuellement à la place de la fontaine et à la création d'une terrasse. La place de l'église continuera à vivre comme aujourd'hui en attendant les décisions qui seront prises par l'équipe municipale suivante.

En espérant que cette mise au point calmera les esprits et apportera des réponses aux questions soulevées par des inquiétudes mal fondées, je voudrais vous assurer du dévouement de vos élus et de leur bonne volonté à vouloir travailler avec tous les Thurinois sans exclusive.

Le dialogue reste ouvert et permet de poser les vraies questions, beaucoup mieux que des pétitions qui, à part mettre la pression sur des élus, ne règlent généralement rien.

Le Maire,  
Roger VIVERT

Comme cela avait été annoncé dans le bulletin n°90 d'avril 2006, page 11, seul l'aménagement de la place de la fontaine est envisagé, aménagement qu'il nous a paru indispensable d'accompagner jusqu'à la rue du Michard, par les trottoirs et la terrasse du Bar'Hic.

## Le pôle multiservices du Vallon

Le 27 novembre, à l'issue d'une journée d'étude des dossiers déposés par les trois cabinets d'architectes qui avaient été retenus pour le concours, le jury a sélectionné deux lauréats avec lesquels des négociations sont actuellement en cours.

Le projet final sera présenté dans le prochain bulletin.

## FÊTES ET CÉRÉMONIES



### INAUGURATIONS DANS LE VALLON LE 14 OCTOBRE 2006

Elles ont permis aux différentes personnalités présentes de découvrir le site du Vallon, lien entre le centre ancien et les lotissements récents et de faire le «tour du Vallon», circuit piéton très fréquenté et apprécié des Thurinois de tous âges.

#### • Inauguration des bassins de rétention / aires de jeux

Cette création s'inscrit dans le cadre d'une gestion globale de ce fond de bassin versant. Elle sera suivie d'autres bassins en aval et en amont lorsque des zones d'urbanisation seront débloquées.

Bassins d'orage qui ont pour but d'assurer une rétention d'eau pour sécuriser les biens situés en aval en cas de forte pluie, le fait que ces bassins soient secs a permis d'envisager un aménagement paysager sympathique (réalisation conduite par le cabinet INGEDIA assisté de l'architecte paysager Olivier Poette) ainsi que l'implantation de jeux pour enfants (d'après un travail du Conseil Municipal d'enfants, en place à ce moment-là, sur ce projet).

#### Coût de cette réalisation :

- 32 000 € pour le S.I.A.H.V.G.
- 327 000 € pour la commune dont 119 000 € d'aide du Conseil Général et 3 800 € de la Caisse d'Allocations Familiales pour le financement des jeux pour enfants.



Les jeux pour enfants.





L'école agrandie.

• **Inauguration de l'extension de l'école maternelle**

Projet conduit par M. Benoit, architecte qui avait été retenu par la précédente équipe municipale pour construire l'école. Cet agrandissement (une 4<sup>e</sup> salle de classe, un centre de documentation et un préau couvert) s'intègre parfaitement dans la construction existante et permet à l'équipe pédagogique de travailler dans de meilleures conditions.

**Montant des travaux :** 286 000 € T.T.C.

Aides reçues : 47 000 € du Conseil Général  
100 000 € de dotation globale d'équipement attribuée par l'État.



Inauguration maternelle.



Discours de M. Jaillet, préfet d'arrondissement.



Madame Nougué, directrice, fait visiter la nouvelle classe.

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Une nouvelle autoroute entre Lyon et Saint-Étienne est-elle vraiment nécessaire ?...

**L'ENQUÊTE PUBLIQUE CONCERNANT LE PROJET A45 EST EN COURS.**

Elle se déroule du 24 novembre 2006 au 20 janvier 2007.

**Ne perdez pas de temps, mobilisez-vous ! Exprimez-vous !**

**Une lettre-pétition développant les arguments contre l'A45 et les arguments pour des alternatives au projet A45 est à votre disposition en mairie pour signature.**

*Nota - Vous pouvez pétitionner directement sur Internet : non-A45.org*

# Informations municipales (suite)

## URBANISME

**EN 2006, LA COMMISSION A DONNÉ UN AVIS FAVORABLE À :  
48 demandes pour travaux exemptés de permis de construire**

- 5 extensions d'habitation de moins de 20 m<sup>2</sup>
- 16 travaux sur toitures (réfection, pose de velux ou de capteurs solaires)
- 2 abris de jardin de moins de 20 m<sup>2</sup>
- 2 ravalements de façades
- 3 clôtures
- 11 modifications de façades (ouvertures)
- 6 piscines
- 1 annexe de moins de 20 m<sup>2</sup>
- 2 extensions (garages)

### 91 permis de construire

- 38 maisons individuelles
- 7 extensions de plus de 20 m<sup>2</sup>
- 3 collectifs (Total : 32 logements)
- 1 création de bâtiment agricole
- 2 garages
- 3 abris bois
- 3 réhabilitations sur des logements existants
- 1 extension de bâtiment industriel ou artisanal
- 1 bâtiment pour La Poste (centre de tri)
- 1 commerce
- 1 piscine
- 1 maison groupée

### 1 installation et travaux divers

- 1 remblai de terrain

**LE SERVICE URBANISME A PAR AILLEURS RÉPONDU À 156  
DEMANDES DIVERSES**

- 41 renseignements d'urbanisme
- 97 renseignements de voirie/urbanisme/alignement
- 29 déclarations d'intention d'aliéner
- 1 certificat d'urbanisme

*Tous ces documents sont communicables et consultables en mairie.*

**Le recensement complémentaire** réalisé cet automne et validé par l'I.N.S.E.E. fait état de 2 743 habitants, soit 270 de plus qu'en 1999, ce qui représente depuis ce dernier recensement une augmentation moyenne de population de 1,56 % par an.

*Le Groupe de Recherche sur l'Histoire et le Patrimoine de Thurins nous signale que notre village comptait 1 534 habitants en 1962.*

---

## PERSONNEL COMMUNAL

### Les animateurs du temps cantine



C'est la deuxième année que Bénédicte Honegger et Franck Nurier animent l'heure du temps de cantine lorsque les enfants ne sont pas en train de manger.

Jeux sportifs, d'équipe, jeux de récréation, travaux manuels et jeux de société sont proposés à plus de 60 enfants par service.

Nous sommes heureux de pouvoir continuer avec ces animateurs qui ont déjà une expérience avec les enfants dans des domaines très différents. Franck est musicien et a été champion de France de

boxe, il a déjà partagé ses passions auprès de son jeune public. Bénédicte a encadré des enfants précédemment dans des domaines sportifs. Dès 2007, ils entreprennent la consolidation de leur expérience par l'acquisition d'un brevet d'animation.

Ils ont une tâche difficile à accomplir en moins d'une heure et avec 30 enfants minimum chacun : être à l'écoute des besoins de vos enfants, être attentifs à leur sécurité, proposer des animations compatibles avec le temps imparti. Ensemble, ils travaillent à faire de ce temps un temps de loisirs agréable et serein.

Nous avons convié les parents, lundi 27 novembre, à venir rencontrer l'équipe et l'encadrement du temps cantine composé de Paul Bouvard, l'adjoint à la jeunesse, et de Sylvie Champel, la coordinatrice des temps d'animations : trois familles sont venues à la rencontre de l'équipe...

Sachez que notre seul souci est le bien-être des enfants. Par conséquent, les animateurs et leur responsable se tiennent à la disposition des familles pour toute demande d'information ou de rendez-vous.

Il est toujours possible de contacter M<sup>me</sup> Sylvie CHAMPEL au 04 78 48 99 60.

## VOIRIE

### *Des travaux de voirie réalisés en divers points de la commune*

- Aménagement du chemin des Echèdes par l'entreprise Journoud (coût : 5 700 €).
- Reprise des écoulements des eaux pluviales sur le hameau des Arravons par l'entreprise Journoud. La phase prise en charge par la commune est terminée (coût : 3 200 €), la part prise en charge par le S.I.A.H.V.G. sera réalisée en 2007.
- Divers enrobés au hameau du Julin (financement communal).
- Rue Merle : les 2 premières tranches de travaux (mise en séparatif des réseaux d'assainissement et enfouissement des réseaux secs) sont terminées. La réfection des trottoirs et de la chaussée va suivre et devrait être terminée fin février si les intempéries n'interrompent pas le chantier.

### *Travaux de sécurisation*

- Des trottoirs ont été refaits ou mis en place dans le virage de la cure, permettant aux piétons de descendre la rue du 19 mars de façon plus sécurisée.  
(Travaux financés dans le cadre de la dotation relative au produit des amendes de police, réalisés par l'entreprise De Gasperis pour un coût de 19 700 €).
- Ces trottoirs seront prolongés en 2007 jusqu'à la Ratière (financement C.C.V.L.). A cette occasion, la mise en séparatif des

réseaux d'assainissement sera réalisée avant la reprise de chaussée par la M.D.R.

- La mise en sécurité du croisement de la RD311 (route de Saint Martin) avec le chemin du Mathy, en relation avec la M.D.R., mènera à la mise en place de nouvelles règles de circulation :
  - interdiction de prendre la direction de Lyon en sortant du chemin du Mathy et,
  - interdiction de prendre le chemin du Mathy en venant de Lyon.

### *Déneigement*

Pour faciliter le déneigement et éviter des accrochages, nous vous demandons de ne pas laisser votre voiture sur la voie publique quand vous avez la possibilité de la rentrer dans votre propriété (en particulier dans les lotissements).

Sur les parkings, essayez de vous garer tous du même côté et d'éviter de laisser des places qui ne seront pas accessibles par le chasse-neige et donc pas déneigées.

Nous vous rappelons que seules les voies publiques sont déneigées et que les voies privées restent à la charge des propriétaires.

#### **Le savez-vous ?**

**Le déneigement des trottoirs incombe aux riverains.**

**A défaut, leur responsabilité serait engagée en cas d'accident.**



## CIMETIÈRE

- Les déchets verts du cimetière (essentiellement les fleurs) sont recyclés par compostage. Nous vous demandons de bien les trier pour enlever tous les produits à base de plastique (pots, fleurs artificielles).
- Le portail a été élargi pour faciliter l'entrée du véhicule des pompes funèbres ou d'engins devant intervenir.
- Un banc a été installé près du monument aux morts en réponse à la demande des personnes âgées.

## BÂTIMENTS COMMUNAUX

### *Travaux réalisés cet automne*

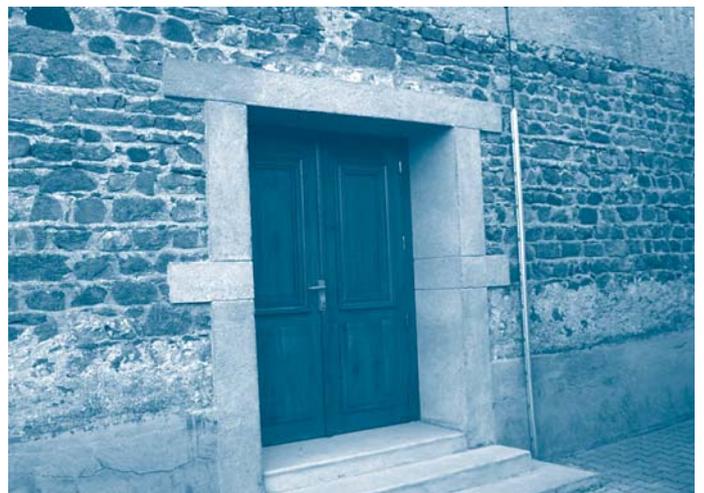
- Sortie de secours de l'église.
- Portail du cimetière.

### *Travaux prévus début 2007*

Chantier sur la partie de la «Maison Vincent» appartenant à la commune (création d'un local commercial au rez-de-chaussée et de 4 logements).

### *Rappel*

La «maison Charpin» sera mise en vente au printemps, dès que l'emprise nécessaire à la création de la voie nouvelle et du parking aura été concrétisée par la réfection de la clôture. **Les personnes intéressées, inscrites sur la liste constituée en mairie seront contactées à ce moment-là pour une visite des lieux.**



# Informations municipales (suite)

## AFFAIRES CULTURELLES

### Médiathèque

#### • GOÛTER DE NOËL DE L'HEURE DU CONTE

Affluence record le 13 décembre à la médiathèque où 25 enfants et quelques mamans ont partagé brioches et papillotes avant d'écouter Valérie leur raconter... des histoires de Noël bien sûr !



### Expositions prévues à la mairie

- A partir du 15 janvier : «Vive le temps d'hiver»
- 2<sup>e</sup> quinzaine d'avril : la culture de la vigne à Thurins (par le groupe de recherche sur l'histoire et le patrimoine de Thurins).

## ENVIRONNEMENT

### Chenilles processionnaires

La municipalité contacte un spécialiste pour débarrasser les arbres du bois communal du Vallon des nids de chenilles qui s'y trouvent.

Pour être plus efficace, cette mesure doit être collective.

Nous invitons tous les propriétaires dont les arbres sont infestés à faire la même chose. Ceux qui souhaitent profiter du passage de l'entreprise pour faire nettoyer leurs arbres, à leurs frais, sont priés de se faire connaître très rapidement en mairie (nom, adresse, téléphone, nombre de nids à détruire).

### Rappel

Les feuilles mortes et autres déchets végétaux provenant des tontes ou tailles d'arbres ou d'arbustes peuvent être compostés ou évacués vers la déchetterie mais **en aucun cas brûlés sur place dans le secteur urbanisé**. Il en va de même pour les déchets de chantiers de construction.

### Judi 29 et vendredi 30 mars : collecte des plastiques agricoles

Les plastiques ne doivent en aucun cas être enfouis ou brûlés. Il est demandé aux agriculteurs de les stocker en attendant la collecte annuelle organisée par la C.C.V.L. La possibilité d'une 2<sup>e</sup> collecte en cours d'année est à l'étude.

### Mercredi 14 mars : collecte des objets encombrants

Les encombrants à enlever devront impérativement être déposés aux endroits de collecte habituels avant 6 heures du matin.

#### NE SONT PAS COLLECTÉS

- Tous les déchets normalement collectés dans les poubelles vertes et grises.
- Les déchets verts (tontes notamment) autre que les fagots.
- Les gravats.

- Les produits dangereux (huile, peintures, acides, produits phytosanitaires, ...).
- Les produits riches en métaux lourds (batteries, etc, ...).
- Les déchets d'origine artisanale ou industrielle.
- Les sacs.
- Les barres métalliques de plus d'un mètre.
- Les cumulus.
- Le volume des déchets présentés à la collecte par foyer ne devra pas excéder 1 m<sup>3</sup>.

**Les déchets d'équipements électriques et électroniques (frigos, machines à laver, cuisinières, grille-pain, téléphones, ...) ne sont plus collectés, les faire enlever lors de l'installation d'un nouvel appareil.**

### A propos de la collecte hebdomadaire du tri sélectif

Vous êtes de plus en plus nombreux à trier et le faites de mieux en mieux. Bravo, continuez !

Nous attirons votre attention sur les faits suivants.

- **Les produits à recycler ne sont collectés par le camion de tri que s'ils sont présentés dans les caisses spéciales** (jaunes, vertes ou bleues). Si vous n'en avez pas, présentez-vous à la C.C.V.L. (20, chemin du Stade à Vaugneray, à côté de la piscine intercommunale) qui vous en fournira.
- **Les cartons d'emballages bruns** sont tolérés en très petites quantités dans les caisses jaunes, leur retraitement n'étant pas assuré. Ils restent donc souvent sur les trottoirs et sont ramassés ensuite comme les ordures ménagères, annulant vos efforts de tri ! Une benne spéciale leur est réservée à la déchetterie où ils seront récupérés et valorisés. Pensez à les y déposer à l'occasion.

## PRINCIPALES DÉLIBÉRATIONS ET DÉCISIONS PRISES AU COURS DE CE TRIMESTRE

### • Attribution de missions concernant la construction du pôle multiservices du Vallon (29.09.06 et 20.10.06).

- Mission de services (assistance, conseil et aide technique) pour la partie restaurant scolaire attribuée au cabinet TECHNOREST (coût : 4 000 € H.T.).
- Mission de contrôle technique attribuée au cabinet BUREAU ALPES CONTRÔLES (coût : 9 600 € H.T.).
- Mission de coordination S.P.S. (Sécurité et Protection de la Santé) attribuée au cabinet QUALICONSULT SÉCURITÉ (coût : 6 225 € H.T.).
- Mission d'étude de faisabilité «réseau de chaleur raccordé à une chaufferie bois» attribuée au cabinet STREMSDOEFER (coût 5 500 € H.T.).

### • Approbation du choix des entreprises retenues par la Commission Appel d'Offres pour l'aménagement de la partie de la maison Vincent appartenant à la commune (16 place Dugas) en 4 logements et un local commercial.

Lot	Entreprises	Montant
Lot n° 1 : gros œuvre	EGCS	154 822,00
Lot n° 2 : charpente bois et couverture	F. Saine	27 622,25
Lot n° 3 : carrelage	Pagano SA	16 032,00
Lot n° 4 : plâtrerie peinture	Le Tremplin	40 054,40
Lot n° 5 : métallerie	Denjean	35 780,00
Lot n° 6 : menuiserie bois	Larat	79 928,00
Lot n° 7 : chauffage plomberie	Bouchut	32 539,05
Lot n° 8 : électricité	STIEC	24 001,00

Soit un total de marché de travaux de 410 778,70 € H.T.

### • Projet de création d'une Z.A.P. (Zone Agricole Protégée) sur le territoire communal en lien avec l'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) (20.10.06 et 24.11.06).

Approbation d'une convention avec la Chambre d'Agriculture pour l'étude de cette création.

Cette convention a pour objet la mise en œuvre d'un diagnostic agricole sur la commune de Thurins afin de :

- réaliser un état des lieux de cette activité composante essentielle du territoire,
- d'identifier ses contraintes et son évolution possible en fonction du potentiel agronomique des sols, des projets de développement des exploitants et des candidats à l'installation le cas échéant.

Ceci permettra de compléter le diagnostic général au regard de l'agriculture et de prendre en compte les enjeux agricoles du territoire dans l'élaboration du document d'urbanisme en référence.

Coût prévisionnel de l'étude :	16 680 €
Aide du Conseil Général :	3 125 €
de la Chambre d'Agriculture :	2 435 €
du Conseil Régional (ACCOLADE) :	5 004 €
de l'État (D.D.A.) :	2 689 €
Reste à la charge de la commune :	3 427 €

• **Débat sur les orientations générales du P.A.D.D.** (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) dans le cadre de l'élaboration du P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) (24.11.06).

### • Autorisation donnée à M. le Maire de signer le contrat pluri-annuel 2006-2009 et d'effectuer tous actes relatifs à sa mise en œuvre.

Contrat passé entre la Commune et le Département faisant apparaître un montant total de subventions de 855 652 € sur un montant de dépenses subventionnables total de 2 110 198 € (20.10.06).

• **Acceptation de la dotation relative au produit des amendes de police 2006** (répartie entre les communes de moins de 10 000 habitants pour des travaux de sécurisation routière). Le montant attribué à Thurins est de 8 100 € qui financeront des travaux d'aménagement du carrefour de la RD 311 et RD 25 (29.09.06).

• **Prolongation jusqu'au 31 décembre 2006 du Contrat Temps Libre** (conclu le 12.12.2003 entre la C.C.V.L., huit communes membres et la Caisse d'Allocations Familiales) afin de permettre la prise en charge des actions jusqu'à l'entrée en vigueur du nouveau Contrat Enfance Jeunesse (29.09.06).

• **Approbation de la convention entre la C.C.V.L. et la commune de Thurins** précisant les conditions d'utilisation d'une partie de la salle des sports par le relais assistantes maternelles itinérant.

Ce relais assistantes maternelles itinérant intercommunal dénommé «Val Petite Enfance» circule dans différentes communes membres de la C.C.V.L., dont la commune de Thurins, à la rencontre des assistantes maternelles, des enfants et des parents (24.11.06).

• **Vote des statuts et adhésion de la commune au S.M.A.G.G.A.** (Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Garon et de ses Affluents) à la place du S.M.A.V.G. (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Vallée du Garon) qui portera le futur Contrat de Rivière et coordonnera les travaux du groupe «prévention» (24.11.06). Désignation des délégués au S.M.A.G.G.A. : Roger VIVERT (titulaire) et Anny Meignier (suppléante).

• **Approbation des nouveaux statuts du syndicat mixte formé ACCOLADE** (anciennement «association ACOLADE» créée en 1999 pour assurer la gestion et la coordination du contrat de développement Rhône-Alpes sur le territoire des 4 Communautés de Communes de l'Ouest Lyonnais) et autorisation donnée à la C.C.V.L. d'y adhérer (20.10.06).

Vous pouvez consulter les comptes rendus complets de ces réunions en mairie.

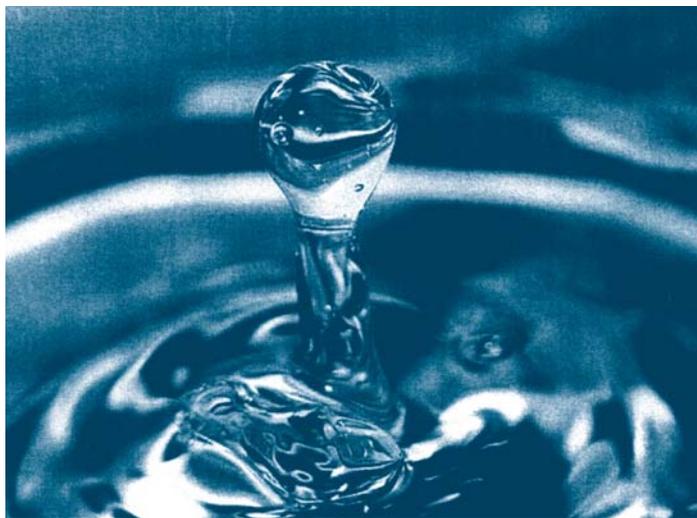


Les réunions du Conseil Municipal sont publiques et tout citoyen peut y assister (mais ne peut intervenir sans y être invité par M. le Maire).

Les prochaines séances auront lieu les 26 janvier, 23 février et 30 mars à 20 heures.

# Informations intercommunales

## LE S.I.A.H.V.G. (SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE LA HAUTE VALLÉE DU GARON)



### L'eau du Garon

Après deux ans de débats, le parlement a adopté le 11 septembre dernier la «loi sur l'eau et les milieux aquatiques», qui a pour objectif de définir les moyens permettant d'atteindre en 2015 un «bon état écologique» des eaux souterraines et superficielles. Pour tous les acteurs concernés de la vallée du Garon, cette loi arrive à point nommé.

En effet, la qualité des eaux d'une rivière nécessite une action coordonnée de l'ensemble des communes du bassin versant. Dès juillet 2000, un «contrat de rivière» d'une durée de 6 ans avait été signé entre les collectivités locales, le Conseil régional, le Conseil général, l'Agence de l'eau et l'État pour définir un programme d'actions à conduire sur les 27 communes du bassin versant du Garon, afin de maîtriser les épisodes de crues et préserver la qualité des eaux. Ce contrat est désormais achevé, et nombre d'actions ont été conduites dans ce cadre : extensions de réseaux «eaux usées», travaux de protection contre les crues trentennales dans la basse vallée (Brignais, Givors), entretien des berges, séparation des réseaux eaux usées / eaux pluviales, actions de communication et de sensibilisation vers les scolaires et le grand public...

Le bilan d'ensemble est en cours d'établissement, et la réflexion s'engage entre les diverses collectivités pour définir un nouveau programme pluriannuel d'actions. Il reste beaucoup à faire, aussi bien dans le domaine de l'assainissement des eaux usées que dans la gestion des eaux pluviales. Diverses études sont d'ores et déjà lancées pour préciser la nature et l'ampleur des programmes à réaliser dans le cadre d'un prochain «contrat de rivière» qui reste à élaborer.

Pour ce qui concerne Thurins, l'ensemble des actions «assainissement» sont pilotées par le S.I.A.H.V.G., qui regroupe les communes de Messimy, Soucieu-en-Jarrest et Thurins. Sur notre territoire, les principales lignes d'action sont déjà connues :

**En matière de gestion des eaux pluviales**, les enjeux au regard du risque d'inondation sont faibles sur notre commune. Notre objectif est donc de limiter les apports d'eaux au Garon, par respect pour les communes en aval, en favorisant encore la rétention des eaux pluviales à la parcelle, voire même le stockage de ces eaux pour les usages non sanitaires.

**Concernant l'assainissement des eaux usées**, les enjeux sont plus importants, et la problématique plus vaste, ouvrant plusieurs volets d'action.

- La mise en œuvre du Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C.) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 permet d'identifier les dysfonctionnements éventuels des installations individuelles. Leur correction aura un effet direct sur l'amélioration de la qualité des eaux souterraines.

Ce service pourrait s'accompagner d'une assistance à la réhabilitation des installations déficientes.

- Il reste quelques hameaux denses, non raccordés au réseau public de collecte. Les études devront établir la solution la plus pertinente pour résoudre les difficultés observées : maintien des systèmes individuels ?, raccordement au réseau ?, création d'une installation collective de traitement ?... Cette interrogation concerne en particulier, pour Thurins, le hameau de la Mathivière dans un premier temps.

- La station d'épuration fonctionne bien, et la qualité des eaux rejetées au Garon est satisfaisante, sauf sur un point : la teneur en phosphore reste supérieure à l'objectif fixé de 2 mg/l. Deux leviers sont à notre disposition pour remédier à cette situation. Tout d'abord, **convaincre tous les usagers** de la nécessité d'abandonner les lessives avec phosphates (même si elles sont réputées laver plus blanc !). La façon la plus simple de ne pas avoir de phosphore en sortie de station est de ne pas en mettre en amont ! Le second levier concerne l'optimisation du fonctionnement des réseaux et de la station : ce vaste chantier exige une meilleure séparation des eaux usées et des eaux pluviales. Or, dans les centres bourgs anciens, les réseaux sont en général unitaires, et leur séparation est un travail lourd. Sur ce point, l'essentiel est déjà fait à Messimy, commence à Thurins et reste à faire à Soucieu-en-Jarrest où les études sont engagées.

Ces axes de travail, complétés par la réalisation de tranches de travaux d'importance moins stratégique, formeront pour ce qui concerne notre territoire, l'ossature du prochain contrat de rivière. Atteindre les objectifs de «bon état écologique» des eaux en 2015 demande une action vigoureuse de toutes les collectivités, mais aussi un engagement fort de chaque citoyen pour préserver nos ressources en eau. L'eau est notre patrimoine commun, protégeons-la !

Michel Simon  
Président du S.I.A.H.V.G.

# LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS : UN OUTIL POUR LES SALARIÉS ET LES ENTREPRISES

Vous êtes à la recherche d'un emploi à temps plein ou temps partiel à proximité de votre domicile ?

Le G.E.V. peut vous proposer des emplois pérennes à temps plein ou temps partiel.

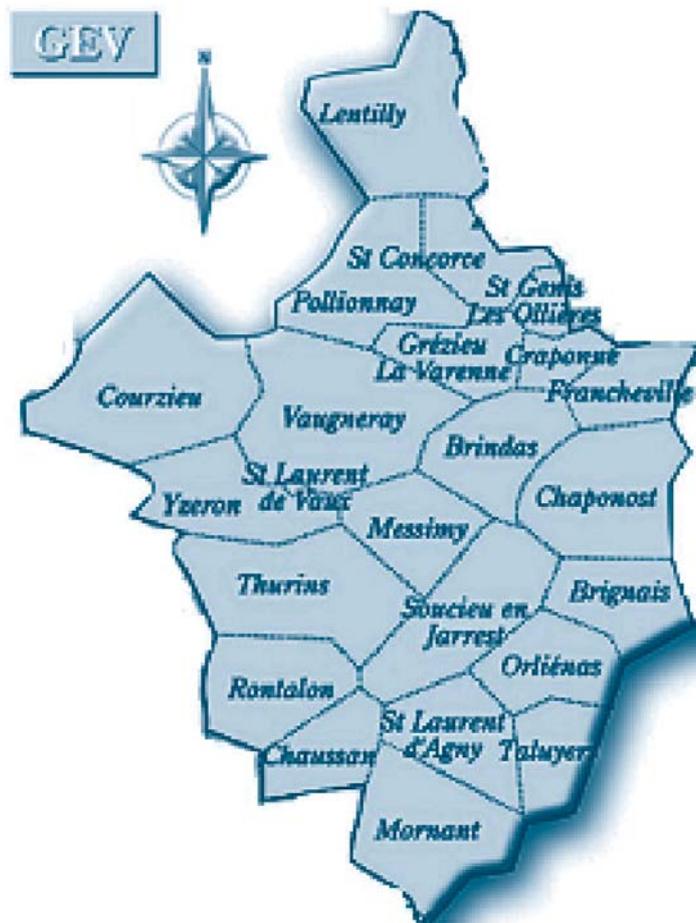
Vous êtes employeur et recherchez du personnel local et qualifié à temps plein ou à temps partiel ?

Le G.E.V. vous aidera dans vos démarches de recrutement et gestion du personnel en vous présentant des candidats et en s'occupant de tout l'aspect administratif.

Le Groupement d'Employeurs des Vallons du Lyonnais gère actuellement une quinzaine de salariés détachés au sein d'une soixantaine d'entreprises adhérentes.

**Notre territoire s'est agrandi et couvre maintenant 23 communes**

CONTACT : Myriam VIRICEL (Directrice)  
Jean-Michel ROZIER (Président)  
Z.A. les Deux Vallées - 69670 VAUGNERAY  
Tél., Fax, Rép : 04 78 45 83 83  
E-mail : [contact@gevl.fr](mailto:contact@gevl.fr)



## INFORMATION

### **Ne les jetez pas, ils vous concernent !**

Des syndicats ou collectivités dont nous faisons partie éditent et distribuent leur propre journal pour vous informer.

Apprenez à les repérer, ce ne sont pas des publicités.

- «**Rivières des Coteaux du Lyonnais**», journal du Contrat de Rivière du Garon (dont nous faisons partie). Le dernier numéro (n°10, distribué début décembre) est consacré à la maîtrise des eaux pluviales dans les habitations ciblées «haute qualité environne-

mentale» qui limite le problème de ruissellement et permet d'économiser de précieuses ressources naturelles.

- «**Quoi de 9**», magazine d'information de notre Communauté de Communes, la C.C.V.L.. Il est distribué en même temps que le bulletin municipal lorsque les dates de parution concordent (par souci d'économie). Vous venez de recevoir le dernier numéro de cette façon avec le bulletin municipal.

## LE SAVEZ-VOUS ?

**Les rapports annuels d'activité 2005  
du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Eau du Sud Ouest Lyonnais (S.I.D.E.S.O.L.),  
du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Haute Vallée du Garon (S.I.A.H.V.G.)  
et de la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais (C.C.V.L.)  
ainsi que le rapport de synthèse de la D.D.A.S.S.  
relatif à la qualité de l'eau sur la commune, sont consultables en mairie.**

# Calendrier des

## Janvier

- Dimanche 7 .....Cérémonie d'échange des Vœux à 11 h, à la salle Saint Martin.  
Jeudi 11 .....Assemblée Générale du Club de l'Age d'Or à 14 h, à la salle Saint Martin.  
Samedi 13 .....Assemblée Générale et Retour de la Journée du Fruit à la salle Saint Martin.  
Dimanche 14 .....Concours de Belote des Anciens Combattants à 14 h, à la salle Saint Martin.  
Samedi 20 .....Réunion de fin de chasse à 19 h, à la salle Saint Martin.  
Dimanche 21 .....Amicale des Pompiers : Sainte Barbe à 11 h, à la salle Saint Martin.  
Samedi 27 .....Choucroute de l'Association F. Couzon à 20 h 30, à la salle Saint Martin.  
Open de Jujitsu/ combats à la Salle des Sports.

## Février

- Samedi 3 et  
dimanche 4 .....F.C.V.L. Tournoi des jeunes footballeurs (6 à 9 ans) à la salle des sports.  
Jeudi 15 .....Après-midi Bugnes du Club de l'Age d'Or à la salle Saint Martin.  
Samedi 24 .....Concours de Belote de la Chasse à la salle Saint Martin.  
Dimanche 25 .....Concours de Belote de la F.N.A.C.A. à Rontalon.

## Mars

- Samedi 3 .....Soirée Country (M.J.C.) à Brindas  
Sélection UFOLEP Judo à la salle des sports.  
Dimanche 4 .....Interclub de Judo à la salle des Sports.  
Banquet de la Chasse chez M. Bonnier.  
Samedi 10 .....Choucroute des Pompiers à 20 h, à la salle Saint Martin.  
Samedi 10 et  
dimanche 11 .....Les Bleuets : 1<sup>ère</sup> partie de la Coupe Départementale «Jeunesses» et «Aînées» à la salle des sports.  
Samedi 17 .....Inauguration de l'Exposition du groupe Arts Plastiques de la M.J.C. avec le groupe FIASKO  
(dans le cadre de la semaine contre le racisme).  
Lundi 19 .....Commémoration Anciens Algérie.  
Vendredi 23 .....Assemblée Générale de la M.J.C. à la M.J.C.  
Samedi 24 et  
dimanche 25 .....Les Bleuets : 2<sup>e</sup> partie de la Coupe Départementale «Jeunesses» et «Aînées» à Caluire.  
Samedi 31 .....Journée de Nettoyage de Printemps.

## Avril

- Samedi 14 .....A.F.P.T. - Qualifications au «But d'Honneur» à 13 h 30 au stade.  
Dimanche 15 .....Banquet des Classes en 7.  
Samedi 21 .....Challenge A.S.P.T. à 13 h 30, au stade.  
Les Bleuets : mini concours des Poussines et mini-Poussines à la salle des Sports.  
Soirée dansante du Club Théâtre de Thurins à 20 h, à la salle Saint Martin.  
Dimanche 22 .....Elections présidentielles 1<sup>er</sup> tour.  
Dimanche 29 .....Les Bleuets : vide grenier sur le parking de la Mairie.  
Ecole de Musique : concert de Printemps à 14 h, à la salle Saint Martin.

## Mai

- Samedi 5 .....A.F.P.T. - Qualifications pour le «But d'Honneur» à 13 h 30, au stade.  
Dimanche 6 .....Randonnée des 9 Clochers, salle des Sports et salle Saint Martin.  
Elections présidentielles 2<sup>e</sup> tour.  
Mardi 8 .....Commémoration anniversaire 1945, messe à Vaugneray.  
Jeudi 10 .....Repas de Printemps, 30 ans du Club de l'Age d'Or, à la Salle Saint Martin.  
Vendredi 11 .....Concours de pétanque des pompiers à 19 h, au stade.  
Samedi 12 .....Journée «Plantations» avec la Municipalité.  
Dimanche 13 .....Les Bleuets : concours Poussins à Villefranche.  
1<sup>ères</sup> Communions à Thurins.  
Mardi 15 .....Soirée annuelle de la F.N.A.C.A.  
Vendredi 18 .....Société de Chasse : concours annuel de pétanque à 19 h, au stade.

## Juin

- Samedi 2 .....10 ans de la Maison de la Musique.  
A.P.E.L. : concours de pétanque à 14 h, au stade.  
Samedi 9 et  
dimanche 10 .....Les Bleuets : concours «Jeunesses» et «Aînées» à l'extérieur.  
.....Elections législatives 1<sup>er</sup> tour.  
Vendredi 15 .....A.S.P.T. : nocturne à 19 h, au stade.  
M.J.C. : comédie Musicale «Chicago» à la salle Saint Martin.

# fêtes 2007

Samedi 16	.Fête de l'école maternelle «Le Cerf Volant» à la salle Saint Martin. 3 <sup>e</sup> Challenge Florian Maurice au stade de Messimy. Judo : fête du Club à la Salle des Sports.
Dimanche 17	.F.C.V.L. : tournoi de l'amitié à Messimy. Elections législatives 2 <sup>e</sup> tour.
Samedi 23	.Les Bleuets : fête à 14 h, à la Salle des sports. Fête de la Musique et feu de la Saint Jean
Vendredi 29	.Ecole Primaire publique : fête à partir de 16 h 30. Repas à la salle Saint Martin. Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis».
Samedi 30	.F.N.A.C.A : concours de Pétanque à 15 h, au Stade. Tournoi de Basket à partir de 16 h, à la salle des Sports. Assemblée Générale de la Chasse à 20 h, à la Mairie. Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h, «Un crime au paradis». Les Bleuets : tournois fédéraux à Limoges.

## Juillet

Dimanche 1 <sup>er</sup>	.Les Bleuets : tournois fédéraux à Limoges. Kermesse de l'école privée à la salle Saint Martin.
Vendredi 6 et Samedi 7	.Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis». «Contes d'un soir d'Eté» à la Mairie à 20 h.
Samedi 13	.Bal des pompiers et feu d'artifice.
Dimanche 14	.Concours de pétanque «Souvenir Claude Fenet» à 15 h 30 au stade.
Mercredi 18	.Pique-nique du Club de l'âge d'Or à Yzeron (ouvert à tous).
Samedi 20 et dimanche 21	.Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis».
Vendredi 27	.Thurins Théâtre : spectacle en plein air à 20 h «Un crime au paradis».

## Août

Samedi 4	.Concours de pétanque de la vogue à 13 h 30, au stade.
Dimanche 26	.Journée familiale F.N.A.C.A. à la salle Saint Martin

## Septembre

Samedi 1 <sup>er</sup>	.Forum des associations.
Samedi 8	.Phase finale But d'honneur à 13 h 30, au stade
Dimanche 9	.Journée du Fruit
Samedi 15	.Pétanque du Théâtre à 14 h, au stade, (2 concours : un «jeunesses» et un «adultes»)

## Octobre

Samedi 6	.Loto des Bleuets à 19 h, à la salle Saint Martin
Vendredi 12	.Assemblée Générale de l'A.P.E.L. et de l'O.G.E.C. à 20 h 30, à la Mairie.
Dimanche 14	.Marché de l'artisanat de 9 h à 18 h, à la salle Saint Martin
Samedi 20	.Choucroute du Foot à 20 h, à la Salle Saint Martin
Dimanche 28	.Concours de belote du Club de l'Age d'Or à 14, à la salle Saint Martin

## Novembre

Samedi 3	.Assemblée Générale de la Pétanque à 10 h 30, à la Mairie.
Vendredi 9	.Assemblée Générale de la F.N.A.C.A. à 18 h, à la mairie
Samedi 10	.Concours de belote de la F.N.A.C.A. à 14 h, à la salle Saint Martin
Dimanche 11	.Commémoration de l'Armistice 1918
Samedi 17	.Assemblée Générale de la Maison de la Musique à 10 h 30, à la Mairie Concours de belote de l'A.P.E.L à 20 h, à la salle Saint Martin

## Décembre

Samedi 1 <sup>er</sup> et Dimanche 2	.Portes ouvertes au Club de l'Age d'Or de 9 h à 18 h.
Samedi 8	.Animation par l'U.C.A.T. : illuminations.
Samedi 15	.Fête de Noël de l'école privée à 15 h, à la salle Saint Martin.
Dimanche 16	.Repas des plus de 70 ans à la salle Saint Martin, par le C.C.A.S.
Mercredi 19	.Bûche de Noël du Club de l'Age d'Or à 14 h 30, au restaurant scolaire.

*Merci de bien vouloir nous signaler toute erreur que vous auriez pu relever,  
ou informations supplémentaires à apporter, dans ce calendrier des fêtes et manifestations 2007*

# Informations diverses



## N'oubliez pas ces dates

- Élections présidentielles les 22 avril et 6 mai 2007
- Élections législatives les 10 et 17 juin 2007.

## 1 BOUCHON = 1 SOURIRE



nouveaux points de collecte dans d'autres communes voisines : Brindas, Dommartin, Francheville.

Un petit comité local s'est constitué composé de 8 personnes. Une habitante de Thurins participe à l'acheminement des bouchons vers l'usine, elle travaille dans une entreprise de transports et prête le véhicule. Chacun s'est mis à collecter dans son quartier, sa commune, ou son lieu de travail.

Continuez à porter tous les bouchons qui se vissent dans les points de collecte : la Mairie de Thurins, l'école primaire publique, et la M.J.C.

Jean Pierre RIGAUD  
Responsable de la collecte.



## CHANGEMENT D'HORAIRE À LA POSTE DE THURINS

- Le bureau est ouvert au public
  - le lundi de 15 h à 17 h
  - du mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 17 h
  - le samedi de 9 h à 12 h
- La dernière levée du courrier est à 16 h 45 du lundi au vendredi, à 12 h le samedi.

La collecte des bouchons suit son cours à Thurins. 920 kg viennent d'être portés à l'usine de retraitement de la Sté EUROCOMPOUND de Porcieu en Isère. Cette société a signé un partenariat avec l'Association de l'Ostéogénèse Imparfait (Maladie des Os de Verre) dans le cadre de l'opération «Un Bouchon, Un sourire». Ces bouchons seront broyés et transformés en caisses de transport pour l'industrie.

Des contacts ont été pris avec des élus intercommunaux pour nous aider à faciliter cette collecte dans les communes environnantes. Des big-bags ont été récupérés pour stocker les bouchons, chacun en contient 1 m<sup>3</sup> ou 120 Kg. Le réseau de relations a permis de créer de

Les propriétaires bailleurs sont invités à signaler en mairie les changements de locataires.

## ENQUÊTE SUR LE PRIX DE L'EAU

L'Agence de l'Eau a conduit en 2006 une enquête sur le prix de l'eau de distribution publique, à usage domestique, pratiqué dans les bassins Rhône-Méditerranée et Corse pour les années 2004 et 2005.

**Le prix moyen de l'eau pondéré par la population sur l'ensemble des bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 2,79 €/m<sup>3</sup> T.T.C. en 2005**, ce qui correspond à une dépense annuelle de 334 € pour une famille ayant une consommation moyenne de 120 m<sup>3</sup> par an (valeur de référence nationale pour une famille 3-4 personnes).

Il se décompose de la façon suivante :

	Base (/m <sup>3</sup> )	Consommation	Montant
Distribution de l'eau potable 48 %	1,32 €	120 m <sup>3</sup>	158 €
Collecte et traitement des eaux usées (assainissement) 34 %	0,96 €	120 m <sup>3</sup>	115 €
Redevances de l'agence de l'eau (préservation des ressources en eau et lutte contre la pollution) 13 %	0,37 €	120 m <sup>3</sup>	44 €
Taxes* 5 % (TVA - VNF - Taxe départementale)	0,14 €	120 m <sup>3</sup>	17 €
<b>TOTAL</b>	<b>2,79 €</b>	<b>120 m<sup>3</sup></b>	<b>334 €</b>

### L'eau au quotidien en France

Consommation moyenne : 140 litres / jour / habitant

Boisson	1,5 litre
Préparation de la cuisine	9 litres
Vaisselle à la main	10 à 12 litres
Lave-vaisselle	20 à 40 litres
Lave-linge	70 à 120 litres
Chasse d'eau (à chaque utilisation)	6 à 12 litres
Douche de 3 minutes	50 litres
Bain	150 litres
Lavage de la voiture	200 litres
Arrosage du jardin	15 à 20 litres par m <sup>2</sup>

\* LES TAXES :

- T.V.A. : Taxe sur la Valeur Ajoutée
- V.N.F. : Voies Navigables de France : taxe payée par les communes limitrophes des voies navigables
- Taxe départementale : instituée par certains départements pour financer des travaux d'équipements des collectivités dans les domaines de la lutte contre la pollution et de l'alimentation en eau potable.

# Vie associative



## F.C.P.E.

L'association des Parents d'élèves des écoles publiques de Thurins, est un regroupement de parents bénévoles qui organisent différentes manifestations, telles que le **Marché de l'Artisanat** (créé depuis 2003 et qui connaît chaque année un succès grandissant), dont les bénéfices sont reversés aux écoles, au profit de vos enfants pour faire des activités extra-scolaires.

Cette association est affiliée à la Fédération Départementale F.C.P.E. afin d'avoir une légitimité dans les statuts face aux différents interlocuteurs, mais reste apolitique.

Nous souhaitons être un interlocuteur privilégié auprès des parents, le corps enseignant et les élus locaux.

Cette année, nous nous sommes organisés en diverses commissions

- Commission «marché de l'artisanat»
- Commission administrative (statut, élections parents d'élèves)
- Commission «Fêtes de fin d'année» (organisation des fêtes de fin d'année en partenariat avec l'école)
- Commission «Journée du Goût»
- Commission communication (site Internet, journal trimestriel, trombinoscope des représentants des parents d'élèves aux conseils d'école primaire et maternelle).

**Pour mener à bien toutes les actions prévues et celles à envisager, nous avons besoin de votre participation, parents adhérents ou non, en consacrant quelques heures de votre temps libre dans l'année.**

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour toutes informations ou interrogations !

## MARCHÉ DE L'ARTISANAT DE THURINS (Organisé par la F.C.P.E. de Thurins)



Le Marché s'est déroulé le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 2006 à la salle Saint Martin. Cette année le soleil n'était pas au rendez-vous mais cela n'a en rien gâché le moral des exposants et des organisateurs.

Les exposants, dont les spécialités étaient aussi variées qu'en 2005, ont été satisfaits de leur journée tant par les ventes réalisées que par l'accueil des Thurinois.

Les enfants ont pu cette année encore profiter des dons artistiques des mamans volontaires pour les maquiller !

Nous remercions de nouveau les quelques parents qui ont su se montrer présents pour nous aider à l'organisation ainsi que l'équipe enseignante des deux écoles publiques. Nous tenons également à remercier les producteurs thurinois qui nous ont gracieusement prêté leurs parasols pour parer aux aléas de la météo et M. Richard Dupin pour le don des panneaux publicitaires.

Nous espérons que les visiteurs de notre Marché ont été satisfaits de la qualité des articles présentés et qu'ils ont déjà noté dans leur agenda la date du prochain Marché :

**Dimanche 14 octobre 2007  
de 9 h 00 à 18 h 00  
à la salle Saint Martin**

A vos agendas !



Pour la deuxième année, les parents d'élèves des écoles publiques ont organisé un **Marché de l'Artisanat** pour participer au financement de divers projets d'écoles. L'année dernière, l'argent réuni grâce au Marché a permis de financer le transport pour une sortie scolaire. Nous rappelons en effet que le transport est souvent un frein aux déplacements des écoles.

# Vie associative (suite)

## RELAIS «LES P'TITS POUCES»



La première journée nationale des assistantes maternelles se déroulait le samedi 18 novembre 2006 à Vaugneray. Cette manifestation était organisée par les trois relais «Les P'tits Ponces», «Le Monde de Zébulon» et le «Val Petite Enfance», la P.M.I. de Vaugneray et la Communauté de Communes des Vallons du Lyonnais.

Une cinquantaine d'assistantes maternelles étaient présentes. Le contenu de cette journée émanait d'un sondage où il était apparu que les assistantes maternelles attendaient une journée où on s'occupe d'elles. Ainsi, quatre ateliers leur ont été proposés.

Certaines ont pu faire de la sophrologie avec Francis Bouté, d'autres de la psychomotricité adulte avec Sylvie Lavergne. M Bouté a encadré un deuxième groupe sur la prévention du mal de dos. Pascaline Massenelo a emmené d'autres assistantes maternelles vers le lâcher prise, Françoise Danjou a sensibilisé à l'éveil musical, tandis que Lucie Arphant a animé un atelier contes. Un dernier groupe «création» a déliré avec l'association «Et Collégram...».

A 12 heures un repas convivial a favorisé les échanges et a permis aux assistantes maternelles des 9 communes de la C.C.V.L. de se connaître.

Quelques jours se sont écoulés, les assistantes maternelles nous donnent leur sentiment sur la journée : contenu enrichissant, de nombreuses rencontres et échanges. Elles ont pu participer sereinement sans avoir la responsabilité des enfants et se laisser «cocooner» selon leur expression !

Cette journée les a reposées mais aussi dynamisées : elles sont prêtes à envisager leur pratique sous un autre angle. Les participantes seront certainement moteurs dans la vie quotidienne des relais.

**POUR CONTACTER LE RELAIS LES P'TITS POUCES :**  
11 bis, avenue des Alpes à Messimy  
**04 78 45 18 21** ou [relais.ptitspouces@wanadoo.fr](mailto:relais.ptitspouces@wanadoo.fr)



## F.N.A.C.A. - COMITÉ DE THURINS - RONTALON

Au lendemain de notre Assemblée Générale Annuelle qui s'est tenue au restaurant Bonnier au pont de Thurins le vendredi 3 novembre avec la participation de nombreux adhérents et conjointes, s'est déroulé notre concours de belote, salle Saint Martin à Thurins avec 42 doublettes inscrites.

### RÉSULTATS

- **Doublette classée 1<sup>ère</sup> :**  
Étienne (Tino) Delorme et Daniel Delorme (Fnaca de Thurins)
- **Doublette classée 2<sup>e</sup> :**  
Josette Coupas (Tassin) et Odette Gérard (Vaugneray)
- **Doublette classée 3<sup>e</sup> :**  
Mimile Guillaume (Soucieu) et Marcel Briallon (Orliénas)
- **Doublette classée 4<sup>e</sup> :**  
Lucien Bonnier (Messimy) et Jean Bossu Thurins (Fnaca de Thurins)

...etc...

### TOMBOLA

Le jambon à André Reynard - Thurins (la Côte)  
La bouteille de Muscat à Marion Terrier (Thurins, La Goyenche)

...etc...

Suite à la réunion du Conseil d'Administration du mercredi 29 novembre 2006, le très actif Président, André Bonnier a été réélu à l'unanimité (sous les applaudissements).

- Président (Thurins) André BONNIER
- Vice-président (Thurins) André COURBIÈRE
- Vice-président (Rontalon) Henri TARGE (doyen)
- Secrétaire Jean SUCHET
- Secrétaire adjoint Jean UBAUD
- Trésorier Jean GUILLON
- Trésorier adjoint Jean-Noël CHANTRE

Autres membres du Conseil : André FAYOLLE, Camille THOMAS, Bernard JASSERAND, Jean BOSSU (porte-drapeau), Antoine DUMORTIER (porte-drapeau), Joseph MARTIN, Joseph GAUDIN.

Le concours de belote avec les Anciens Combattants du mois de janvier se fera le dimanche 14 et non pas le 21 comme précédemment annoncé aux adhérents.



## Dimanche 29 octobre à la salle Saint Martin

Faible participation !...

### LES GAGNANTS

- M<sup>me</sup> Raynard, M. Thollet 4 772 points
- M<sup>me</sup> Thollet (Yzeron)  
M<sup>me</sup> Beroud (Brindas) 4 630 points
- M<sup>me</sup> Pothier, M. Dupré 4 302 points

La rosette de la tombola a été gagnée par M<sup>me</sup> Brossard de Chaponost.

### Le Club de l'Age d'Or en balade...

Le 11 septembre, 29 adhérents partent le grand matin en compagnie de retraités du club Vermeil de Vaugneray et de quelques autres voyageurs bien sympathiques, pour Treignac sur Vézère. Oradour sur Glane fut la première étape de ce voyage. La visite du village martyr, nous laisse sans voix. Deuxième jour, barrage de Bort-lès-Orgues et le beau château de Val, seul rescapé de

la montée des eaux. Potée limousine servie par un boute-en-train comme on n'en voit guère : que de fous rires ! Après-midi : les gorges de la Dordogne en bateau sont un enchantement. Les jours suivants, dans un fond de vallée, entourée de sept collines, ce fut Tulle, sa dentelle et son musée de l'accordéon. Saint Léonard de Noblat sur la route de Saint Jacques de Compostelle, Limoges et la fabrication de la porcelaine. Le dernier jour, sous la pluie, nous barbotons dans une ferme productrice de foie gras, ainsi que pour assister à la présentation des étalons du haras de Pompadour. Nous ne regrettons pas pour autant, car ce plateau des Monédières est un régal de verdure. Les villages dont les maisons aux toits d'ardoises, entourant le plus souvent un château du XIII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle, sont une belle leçon d'histoire. Vivement l'arrivée prochaine pour visiter une autre région !

## A.S.P.T. PÉTANQUE THURINOISE

### LES RESPONSABLES 2007-2008

- Président actif Fred THIELY
- Vice-président Bernard PERRAUD
- Trésorier Gilbert PERRIER
- Trésorier adjoint André ROBIN
- Secrétaire Marion TERRIER
- Secrétaire adjoint Marie-Thérèse CRETIN
- Siège le Bar'Hic
- Autres membres : Sébastien BELOGI, Philippe BONNIER, Bruno CONFORT, André COURBIÈRE, Nicolas STEVENIN.

### BUT D'HONNEUR 2006

*Cette année encore, le concours du But d'Honneur se déroulera en deux phases*

- Un concours de qualification sur deux journées avec la possibilité de participer aux deux journées (tête à tête illimités, système Aurard, 4 parties de 13 points) le **samedi 14 avril** et le **samedi 5 mai**.
- Les 26 premiers classés sur ces deux journées seront retenus pour la phase finale (4 poules de 4, 13 points) le samedi 8 septembre.

Le But d'Honneur n'est réservé qu'aux Thurinoises et Thurinois (anciens Thurinois acceptés).

Coût de l'inscription : 3 euros.

### Calendrier des concours 2007

- **Samedi 14 avril - Tête-à-tête**  
But d'Honneur, 1<sup>ère</sup> journée de qualifications
- **Samedi 21 avril - Doublettes**  
Challenge A.S.P.T.
- **Samedi 5 mai - Tête-à-tête**  
But d'Honneur, 2<sup>e</sup> journée de qualifications
- **Vendredi 15 juin - Doublettes**  
Nocturne A.S.P.T.
- **Samedi 14 juillet - Doublettes**  
Souvenir Claude Fenet
- **Samedi 4 août - Doublettes**  
Concours de la vogue
- **Samedi 8 septembre - Tête-à-tête**  
But d'Honneur, phase finale (16 qualifiés).

## THURINS THÉÂTRE



Cet été, c'est un spectacle plein air qui vous sera présenté, tiré du film «UN CRIME AU PARADIS».

Tandis que la JEUNESSE THÉÂTRALE est en pleine écriture pour assurer la première partie, les adultes ont attaqué les répétitions chaque mercredi soir.

Nous vous rappelons qu'il n'est pas nécessaire de payer une cotisation pour adhérer. THURINS THÉÂTRE ne demande qu'une participation active de chacun à la vie de l'association, que ce soit au niveau du spectacle (acteurs, décors, maquillage, coiffure, costumes...) ou de la préparation des différentes manifestations (soirée dansante, concours de pétanque...). Tout ce dont nous avons besoin, c'est l'investissement d'un peu de votre temps. Ceci est essentiel pour assurer la réussite d'une saison. Alors si le cœur vous en dit, n'hésitez pas, et venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

En attendant, vous pouvez d'ores et déjà noter sur vos agendas 2007 les dates suivantes

- Soirée dansante : 21 avril 2007
- Spectacle plein air : 29-30 juin, 6-7, 20-21, 27 juillet
- Concours de pétanque : samedi 15 septembre.

En attendant, nous vous souhaitons une BONNE ANNÉE 2007 (pas pire !)

# Vie associative (suite)

## A.P.E.L.

### RÉTROSPECTIVE ET PERSPECTIVE DE L'ÉCOLE «LES CHEMINS DE ST JACQUES»

*S'il fallait résumer notre Ecole, nous pourrions reprendre quelques mots clés exprimés avec éloquence et conviction par les personnalités présentes lors de l'inauguration du 23 septembre dernier :*

«**Renouveau**» déclaré par Philippe BARBARIN, Archevêque de Lyon : cette dimension (matérielle mais aussi spirituelle) est l'expression d'un nouvel élan et démontre le dynamisme qui stimule tous les acteurs de notre école. C'est une preuve de progrès et de confiance en l'avenir.

«**Fidélité**» déclaré par Christophe GUILLOTEAU, Député : en soulignant l'action de ceux qui nous ont précédés dont le souvenir est resté fidèle à nos mémoires tout en se projetant résolument vers l'avenir avec la conviction que les nouvelles générations sauront perpétuer l'institution avec constance et enthousiasme.

«**Consensus**» déclaré par Roger VIVERT, Maire de Thurins : en faisant référence à l'action concertée des acteurs institutionnels et associatifs pour converger (dans le respect des prérogatives respectives) vers l'intérêt général dans le cadre de l'action éducative, fondement d'un équilibre social et promoteur de la Citoyenneté Responsable.

«**Transmission du savoir**» déclaré par Karine ERHET, Consultante du projet éducatif de chantier : en évoquant la mission pédagogique, nous avons pu apprécier la subtilité et la pertinence du discours déployé par Karine pour rendre accessible aux scolaires des données techniques ardues. La curiosité et l'attention soutenue des enfants tout au long du projet sont la démonstration flagrante de cette réussite. Merci à Karine pour cette belle performance.

«**Partage**» déclaré par Robert JOUFFREY, Directeur adjoint de la DEC : car le partage est aussi le fruit et le vecteur de l'action

éducative dans la diffusion du savoir, et l'illustration de la relation privilégiée d'échange entre les sujets et les générations.

«**Engagement**» déclaré par Didier BRUYAS, Président de l'O.G.E.C. : en saluant tous les opérateurs de cette belle réussite qui résulte d'une volonté scellée par la détermination de tous, mais aussi grâce à l'héritage précieux de ce patrimoine transmis en «concession provisoire» depuis plusieurs générations.

Pour conclure, nous pouvons souligner ces notions essentielles de témoignage et de transfert intergénérationnel sans lesquelles cette superbe réalisation aurait été impossible. Soyons donc heureux et convaincus de la perpétuité de cet héritage qui se projette vers un avenir durable et radieux.

L'A.P.E.L.



## Invitation à la fête

*Le Comité de la Journée du Fruit vous donne rendez-vous  
Le samedi 13 janvier 2007 à la Salle Saint Martin  
A 18 h 30 pour l'Assemblée Générale de l'Association*

**Ordre du jour :**

Compte rendu moral et financier / Renouvellement du Tiers sortant du Conseil d'Administration / Questions diverses

**A 20 h pour la fête des Thurinois**

Tous les Thurinois sont cordialement invités à se retrouver pour partager un moment d'amitié autour du traditionnel buffet.

**Meilleurs vœux et à bientôt !**

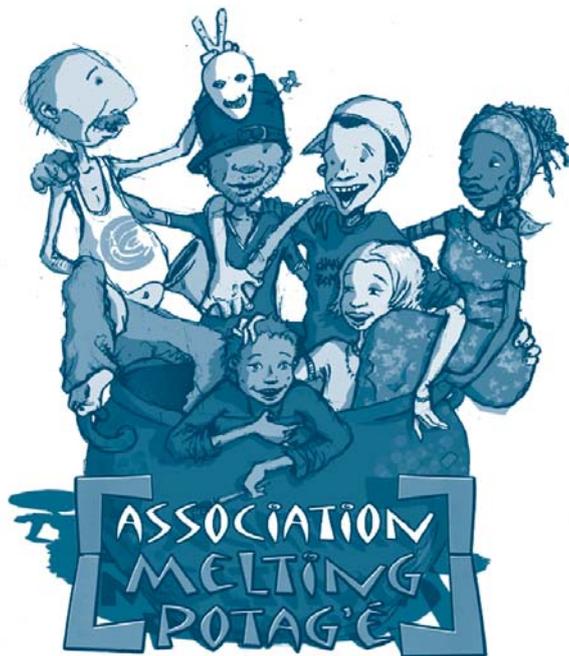
## ASSOCIATION MELTING POTAG'É

La M.J.C. de Thurins, en partenariat avec SOS Racisme, était au cœur du festival «Melting potag'é» organisé par l'association du même nom. Cet événement, inscrit dans la quinzaine Inter'Val de la C.C.V.L., a eu lieu le 15 septembre à Vaugneray ; il s'agissait de sa 4<sup>e</sup> édition.

Ce festival a été créé en 2002 par une dizaine de jeunes habitants des Monts du Lyonnais, afin de réagir aux nombreuses manifestations d'intolérance et de racisme se produisant régulièrement. Il cherche aussi aujourd'hui à promouvoir le mélange des cultures et le métissage dans nos campagnes.

Vous pouvez cette année découvrir ou redécouvrir Fiasco, le groupe de Hip-Hop originaire de Thurins, les Frères Zébulons (chanson française) venant de Lyon ainsi que JMPZ (Electro, Rock, Tribal), groupe d'envergure nationale. La soirée était également animée par le Crieur Public de la Croix Rousse ainsi que la compagnie Galia, une troupe de théâtre de rue. Des produits locaux et issus du commerce équitable étaient proposés tout au long de la soirée.

Cette édition 2006 du festival fut un succès, 700 personnes furent comptabilisées. Le travail important qu'a fourni le groupe de jeunes à l'origine de cet événement semble avoir porté ses fruits et ils se sentent «encouragés et motivés pour l'an prochain». D'autant que les agressions, notamment dans les bals, n'ont pas cessé et que tout jeune différent de par sa couleur de peau ou son style vestimentaire ne peut s'y rendre sans craindre d'avoir des problèmes.



## UNE PASSERELLE DE THURINS À YOUTOU AU SÉNÉGAL !



*Discours de Maurice et J.Baptiste.*

La jeune association "Passerelle pour Youtou" s'est réunie le 2 décembre dernier à la salle st Martin à Thurins autour d'un repas africain.

240 personnes ont répondu "présent !" à l'appel du village de Youtou au Sénégal pour aider des actions diverses comme la replantation des mangroves, l'achat de matériel pour les écoles ou la création d'un jardin d'agrumes. Quelques objets, notamment des tissus réalisés par les femmes du centre de promotion féminine, ont été également vendus.

Maurice et Jean Baptiste, 2 jeunes Youtois actuellement en stage en France, étaient présents. Ils ont pu échanger avec les participants et lire une lettre du groupe relais du village. La soirée s'est terminée par un film, qui a transporté tout le monde à quelques milliers de kilomètres, pour mieux connaître Youtou et ses habitants qui vivent, qui travaillent, qui dansent, qui cultivent...

Après ce succès l'association vous invite à nous rejoindre et réfléchir à d'autres actions. A suivre...



*Soirée du 2 décembre.*

### PASSERELLE POUR YOUTOU

Association loi 1901 à but humanitaire  
déclarée en préfecture le 9 décembre 2005

1, place Dugas - 69510 Thurins  
e-mail : [passerelle\\_pour\\_youtou@hotmail.fr](mailto:passerelle_pour_youtou@hotmail.fr)

# Vie associative

(suite)

## DES NOUVELLES DE LA M.J.C.

### Editorial

• Bien que les activités «danse folklorique» et «danse orientale» n'aient pas pu être reconduites cette année, **les danses** se portent bien à la M.J.C. :

- **La country** regroupe 30 adhérents de tous âges. Le spectacle de l'activité aura lieu le samedi 3 mars 2007 à la salle des fêtes de Brindas.

- **Le rock** essaye de redémarrer le samedi matin, nous lançons un appel à des couples qui veulent apprendre cette discipline.

- Le relais a été pris pour le **modern jazz** par Catherine VILLARD, cette nouvelle intervenante est très appréciée par les enfants et...les parents.

- Yuliya Apanasik renouvelle actuellement le cycle de 8 séances de **danse contemporaine** adultes, le samedi matin d'octobre 2006 à mai 2007. Cette année le groupe s'est étoffé et compte 11 danseuses.

• **L'ensemble vocal** dirigé par Corinne Poulain compte 16 adhérents, son programme est chargé. Ils ont participé au spectacle d'opéra de VERDI lors du Festival INTERVAL' le samedi 9 septembre avec 200 choristes, l'Orchestre de Lyon et deux solistes, ce fut un beau spectacle.

• Après une saison chargée pour préparer 2 spectacles appréciés, **la comédie musicale** a du mal à redémarrer, nous sommes encore à la recherche de nouveaux adhérents.

• L'activité **poterie** enfants animée par Anne Marie Sbrava rencontre un succès certain. Un deuxième cours a pu être créé cette année pour permettre à chacun de s'exprimer en travaillant la terre. Ces deux groupes plus réduits permettent aux enfants d'utiliser le tour à tour de rôle. Cerise sur le gâteau, les enfants sont repartis en vacances à La Toussaint et à Noël avec leurs œuvres cuites !

• Créée en 2005 à la M.J.C., l'activité **arts plastiques** a du succès. Cette section animée par Renata LEFEBVRE comprend deux cours : enfants et adultes. Vous avez pu admirer les travaux des enfants lors de l'exposition RECYCL'ARTS en juin 2006 à la Mairie. Les enfants vous invitent à leur prochaine exposition sur le thème de l'identité dont le vernissage se fera le :

**vendredi 16 mars 2007 à 19 h 30,**

dans le cadre de la fête de l'Égalité réalisée en commun par trois M.J.C. : Brindas, Vaugneray et Thurins.

• **Le yoga** du lundi soir s'étoffe avec 12 adhérents grâce à l'enseignement de qualité prodigué par Marianne Bodin.

• **La gym douce** a repris son effectif de la saison dernière. La gym tonic perd 25 adhérents. Ceci est dû à la création de la même activité par une autre association thurinoise. Nous en prenons acte, et sommes bien déçus de ne pas avoir pu trouver un terrain d'entente avec cette association. La combine a été bien arrangée, une ancienne animatrice (bien appréciée) de la M.J.C. a été recrutée, le bouche à oreille a vite fonctionné, et le cours était plein avant le forum des associations !

• **Le badminton** perd 18 adhérents cette année. Rappel des horaires de l'activité : le lundi de 17 h 30 à 23 h et le dimanche matin. Les joueurs engagés en 2005-2006 dans le challenge BABOLAT ont terminé second de leur poule, ils repartent cette année dans ce tournoi plein d'espoirs pour décrocher la 1<sup>ère</sup> place !



**MAISON DES JEUNES  
ET DE LA CULTURE**

53, rue du 8 mai 1945 - 69510 Thurins  
Tél. 04 78 48 99 60 - Fax : 04 78 81 76 36  
E-mail : [mjc.thurins@wanadoo.fr](mailto:mjc.thurins@wanadoo.fr)

Bien que certaines activités aient disparu, d'autres se développent en particulier celles à caractère culturel. Cela n'est pas pour vous déplaire, nous administrateurs de la M.J.C. (Maison des Jeunes et de la Culture) !

Globalement nous sommes tout de même soucieux devant la baisse du nombre d'adhérents ces 3 dernières années. Quelles en sont les raisons ? Les tarifs ? Pourtant nous avons toujours essayé de maintenir des prix équivalents à ceux des autres associations de l'ouest lyonnais proposant le même type d'activités.

C'est pour mieux coller aux besoins et souhaits des habitants que nous lançons cette grande enquête que vous trouverez dans ce bulletin municipal. Nous vous demandons d'y répondre et de déposer le document rempli dans l'urne déposée à cet effet en Mairie du 15 janvier au 28 février 2007.

*Le Président : Jean Pierre RIGAUD*

### Réflexions

Il y a trois ans, les missions demandées à la M.J.C. se sont élargies. En plus du développement des activités de loisirs, des activités sportives et des activités culturelles, elle a la charge de mettre en place un projet éducatif pour la jeunesse de 12 à 18 ans à travers son «espace jeunes» et la gestion du centre de loisir intercommunal TYM.

Ces missions demandent des compétences pédagogiques et un suivi administratif devenu de plus en plus complexe, d'où le besoin de recourir à un professionnel.

L'arrivée de ce professionnel se fait dans un contexte de mutation locale importante avec l'arrivée de nouveaux habitants sur la commune, mais aussi des mutations au sein de la M.J.C., avec l'éloignement continu des bénévoles au Conseil d'Administration de la M.J.C.

#### **Or un professionnel ne remplacera jamais un bénévole !**

Le professionnel a comme mission d'éclairer le Conseil d'Administration sur les choix à effectuer par des informations précises, mais ne peut décider de son propre chef de ce qu'il doit faire. Le professionnel est un humble exécutant, tandis que le Conseil d'Administration, représenté par son Président, décide des orientations ou des choix à appliquer.

Aujourd'hui, la M.J.C. a la chance d'avoir des bénévoles présents, compétents et dynamiques mais jusqu'à quand ?

Ne pas voir de nouvelles personnes venir consolider et renouveler l'équipe des bénévoles devient inquiétant.

#### **La finalité d'une M.J.C. ce n'est pas construire pour les gens mais construire AVEC VOUS.**

«Un homme seul mettra deux fois plus de temps que deux hommes pour accomplir la même tâche, et deux personnes réunies accomplissent le travail de trois personnes».

Alors n'hésitez pas à venir vous informer auprès de la M.J.C. pour savoir ce que vous pouvez faire pour aider ou participer à une belle aventure. Toutes les compétences et les bonnes volontés sont acceptées.

*Sylvie Champel, directrice de la M.J.C.*

## FIASCO : UN GROUPE DE RAP ET HIP-HOP À THURINS



Antoine, Mathias, et Yohan constituent le groupe de Rap. Bastien danse le Hip-hop sur leurs rythmes. Après s'être produits dans les différentes M.J.C. du secteur (St Martin en Haut, Chaponost, Brindas), ce groupe issu de Chaponost et Thurins a été applaudi en 1<sup>ère</sup> partie du Festival Melting potage 2006 !

Antoine produit la musique, à partir de scratch sur 2 platines. Mathias et Yohan écrivent les textes et chantent.

**En exclusivité, et pour la 1<sup>ère</sup> fois à Thurins venez les applaudir :**

**A la M.J.C. le vendredi 17 mars 2007  
à partir de 19 h.**

à l'occasion de l'inauguration de la fête de l'Égalité réalisée en commun avec les M.J.C. de Brindas et Vaugneray, cette année sur le thème de l'identité !



## KID ÉVEIL, C'EST PARTI !

Pas facile lorsqu'on a entre trois et 7 ans d'avoir des activités pour soi, adaptées et rigolotes en plus ! Et bien maintenant c'est fini, la M.J.C. de Thurins a voulu cette année développer des activités à destination des plus jeunes.



Grâce à Maud Breul technicienne d'activité diplômée, les kids ont enfin des activités ludiques pour maîtriser leur corps : pirouettes, roulades, sauts enchantent les enfants qui ne se font pas prier pour recommencer. Et dès 5 ans, gym et initiation à la danse se mélangent pour satisfaire le plus grand nombre. A voir les enfants qui trépignent d'impatience à l'entrée des cours de Maud et leurs frimousses illuminées d'un grand sourire, nul doute que ces cours vont connaître un succès grandissant !

Les cours ont lieu le vendredi : KID éveil 3-5 ans de 17 à 17 h 45 et Kid éveil 5-7 ans de 18 h à 18 h 45. Afin d'avoir un accompagnement personnalisé, ces cours sont limités en places. Si vous êtes intéressés, vous pouvez contacter la M.J.C. au 04 78 48 99 60 il ne reste que trois places !

## POTERIE



L'initiation aux techniques de base de l'estampage, colombage, émaillage va permettre de libérer la créativité illimitée des apprentis potiers qui viennent de plus en plus nombreux au cours d'Anne-Marie Sbrava, le jeudi de 17 h à 18 h 30. Devant ce succès grandissant la M.J.C. envisage d'ouvrir un nouveau cours pour les enfants à partir de 6 ans le mercredi après-midi de 16 h 30 à 18 h.

Anne-Marie Sbrava est d'ailleurs la seule potière dans l'Ouest Lyonnais à initier les enfants au tournage. Si vous êtes intéressés par ce cours unique qui ne se déroule nulle part ailleurs, contactez rapidement la M.J.C. Des cours adultes sont également possibles.

## AGENDA

### CALENDRIER DES PROCHAINES MANIFESTATIONS M.J.C. 2007

NOTEZ DÈS AUJOURD'HUI SUR VOTRE AGENDA, CES DATES À NE PAS OUBLIER :

- **Vendredi 2 février, 20 h 30 à la M.J.C.** - Film et photos de la biennale de la danse
- **Jeudi 16 mars, 19 h 30 à la M.J.C.** - Vernissage de l'exposition des réalisations de l'atelier d'arts plastiques
- **Vendredi 17 mars, à partir de 19 h à la M.J.C.** - Inauguration de la fête de l'Égalité avec un groupe de rap et de hip-hop
- **Vendredi 23 mars** - Assemblée Générale ordinaire à 20 h 30 à la M.J.C.
- **Dimanche 6 mai** - 17<sup>e</sup> Randonnée des 9 Clochers - Rappel : 5 circuits : 43 km, 33 km, 20 km, 15 km, 10 km.

### PROGRAMME DES RANDONNÉES 2007

- **18 mars** - Ardèche
- **Avril** - Randonnées villages des monts du Lyonnais
- **6 mai** - Randonnée des 9 clochers M.J.C. Thurins
- **17 au 20 mai** - Pays Diois vers DIE
- **22 et 23 juin** - Auvergne
- **28 juillet au 4 août** - les Vosges vers Gérardmer
- **16 septembre** - Beaujolais
- **9 octobre** - Chalmazel

Pour tous renseignements et inscriptions tél à : M.J.C. de Thurins au 04 78 48 99 60

# Vie associative (suite)

## A LA M.J.C. LES JEUNES DE THURINS ONT RÉALISÉ UN PROJET «CAISSES À SAVON»



Une «caisse à savon» c'est un petit bolide sans moteur qui doit respecter un cahier des charges précis, qui demande un savoir faire en mécanique pour installer les freins à disque, pour régler les amortisseurs, etc.

A chaque compétition une centaine de concurrents, jeunes et adultes fréquentent ces courses avec des engins pouvant atteindre les 120 km/h. Environ deux à trois cents spectateurs se rendent à ces journées où tout le village est en fête pour accueillir ces courses. Une dizaine de compétitions par saison se passent dans **tout le département du Rhône**.

Celles-ci permettent aux meilleurs concurrents de se qualifier pour le **Championnat de France** puis pour le Championnat d'Europe...

Les jeunes de la M.J.C. de Thurins ne font que débiter dans cette aventure mais les pilotes ne sont pas à la traîne pour leur première année de compétition ; en effet ils n'ont été qu'à une seconde du podium pour les trois courses auxquelles ils ont participé.

Les jeunes ont beaucoup travaillé pour financer ce projet.

Après une vente de brioches fructueuse, ils ont pu acheter une caisse à savons d'occasion avec les bénéfices. Leurs parents se sont impliqués dans la rénovation du véhicule et la fabrication d'une remorque pour la transporter lors des différentes courses. Les jeunes se sont aussi fait prêter un bob pour augmenter leurs chances de gagner aux différentes courses.

Lors de la 5<sup>e</sup> course de «caisses à savon» organisée par la M.J.C. de Saint-Martin-en-Haut le dimanche 1<sup>er</sup> octobre dans les rues tortueuses de leur village ; **le bob concourait pour la 1<sup>ère</sup> fois, il est arrivé dernier, mais à 1 seconde 45 du 1<sup>er</sup>. La caisse à savon est arrivée 4<sup>e</sup> sur 6 à 1 seconde du 3<sup>e</sup>, donc du podium.**

A savoir que cette course se joue en trois manches. Seule une manche a pu se faire. Les 2 autres ont été annulées à cause de la pluie. Tous les espoirs étaient donc permis pour que nos champions soient sur le podium !



### L'histoire de la caisse à savon

Une caisse à savon, au départ c'est un véhicule pour enfant composé d'un châssis, de quatre roues, de deux axes dont un est mobile. Pour trouver la première caisse à savon, il faudrait sans doute remonter à l'invention de la roue, mais la première course de caisses à savon remonte à 1904 en Allemagne. Venus assister à la course de GORDON-BENNETT, les amateurs de courses automobiles virent soudain surgir d'une ferme deux jeunes garçons munis d'un objet bizarre : il avait 1,50 m de long, 4 roues, un axe avant mobile et à l'avant une caisse qui ressemblait à un capot de voiture.

L'un des garçons s'installa au volant, l'autre se mit à pousser l'engin, à se jeter devant dans les descentes pour servir de frein. Le lendemain, on vit surgir une deuxième puis une troisième voiture. Tous voulaient, comme leurs grands aînés être les plus rapides. Cela donna l'idée aux concurrents de la GORDON-BENNETT d'organiser une course pour ces drôles de machines. La première course de caisses à savon était née. On y admira non seulement la rapidité des engins mais aussi leur ingéniosité, leur beauté.

C'est aux États-Unis, en 1933, que les caisses à savon prirent un essor mondial. En pleine période de développement de l'automobile, un astucieux commerçant eut l'idée de joindre à l'emballage de ses savons, réalisé à l'époque en planches de bois, le plan d'une voiture simple à construire et ajouta quelques pièces métalliques de fixation pour parfaire la construction. En quelques mois les jeunes constructeurs de SOAP BOX (CAISSES A SAVON) se comptèrent par milliers. La caisse à savon s'était trouvé un nom. On put voir dans tout le pays des petits bolides dévaler les rues en pente. Un journaliste du DAYTON DAILY NEWS (Ohio) s'intéressa au phénomène et décida d'organiser une course. Son journal assura le lancement de la manifestation et c'est devant 40 000 personnes que la première course eut lieu le 19 août 1933. Une organisation des courses se constitua : ALL AMERICAN SOAP BOX DERBY.

L'Europe s'est intéressée aux compétitions de caisses à savon dès l'après guerre. C'est certainement une des conséquences inattendues de l'occupation des territoires allemands par les troupes américaines. Comme aux États-Unis, les grandes marques de voitures allemandes s'intéressent et encouragent les constructions et les courses.

En France c'est en 1950, à l'initiative de l'Automobile Club Français, de la régie RENAULT et de l'agence HAVAS avec le soutien du journal l'ARGUS DE L'AUTOMOBILE, que fut créé le premier DERBY AUTOMOBILE des moins de 15 ans. Cette épreuve, ouverte à tous les futurs champions, obligeait ceux-ci à construire de leurs mains leurs caisses à savon, les roues et pneumatiques étant fournis par la société DUNLOP. A l'issue de sélections régionales fort spectaculaires à Chartres, Charleville-Mézières, Orléans, Rouen, Metz, etc, une finale nationale se déroula le 22 juillet 1950 à Paris sur une piste en bois de 400 m de long sur 8 m de large, construite pour la circonstance, au Parc des expositions. Le vainqueur se vit remettre une vraie 4CV. Éclatée régionalement et notamment dans les régions montagneuses (Vosges, Alpes, Jura) la caisse à savon retrouva, aux alentours des années 1980, un second souffle. Activité éducative pour les uns, loisirs de groupe pour les autres, sport familial ou animation de village, la «caisse à savon» se cherche, s'invente, se réglemente et se rassemble. A l'initiative de militants de l'enfance et de la ville de Vénissieux (Rhône) un prix national a vu le jour en 1981. Les FRANCAS donnent rapidement les moyens de développer ces activités dans les centres de loisirs. Les prix départementaux se multiplient. Un comité national voit donc le jour permettant de réunir sur une seule structure toutes les tendances de la caisse à savon, permettant aussi l'organisation d'un championnat de France dès 1984, celui-ci servant de sélection au championnat d'Europe mis en place.

Marc Boivin-Herrero,  
Animateur Jeunesse.

## PARTICIPATION À LA BIENNALE DE LA DANSE



La M.J.C. de Thurins a été à l'origine du projet du défilé de la biennale de la danse pour l'Ouest Lyonnais. Celui-ci n'ayant pas été retenu, les M.J.C. de Thurins, de Chaponost ainsi que l'Etendard de Messimy ont eu la possibilité de s'associer au projet de l'Arbresle.

Sous la direction du chorégraphe Stéphane Vahié et de deux musiciens de la compagnie Pulsar, les répétitions se sont échelonnées pendant neuf mois, accueillies par les différentes communes.

Certaines d'entre elles se sont déroulées à Thurins : parking de la piscine, de la mairie, salle des sports. Peut-être avez-vous entendu résonner les percussions des musiciens et les chants des danseurs !

Elles nous ont donné l'occasion de vivre une belle expérience associative et humaine, riche en rencontres et en échanges.

Mais le meilleur restait à venir !

Au terme de cet investissement, les participants ont été récompensés le **dimanche 17 septembre 2006**, «rue de la Ré» à Lyon. Sous le soleil, «Bougeotte City» a enflammé les spectateurs. Faisant fi d'une grande diversité, les 160 participants étaient ce jour-là, portés par une incroyable énergie et unis dans ce moment de communion avec le public.

Quelle magnifique aventure humaine !

Désireux de vous faire partager cet événement, nous vous donnons rendez-vous à une soirée de projection :

**Le vendredi 2 février 2007 à 20 h 30 à la M.J.C.**

Afin de visionner le film et les photos et pourquoi pas se donner rendez-vous dans deux ans pour le prochain défilé de la biennale de la danse !!!

*Catherine BESSON DELORME*

*Merci à : Charlotte, Clélia, Oriane, Amélie, Lucile, Justine, Coline et Germain, Corinne, Anne Marie, Catherine*



## DES NOUVELLES DU TYM, CENTRE DE LOISIRS DES 6-12 ANS

*Le TYM à la recherche des dinosaures...*



Mercredi 15 novembre une vingtaine d'enfants présents au centre de loisirs TYM sont partis à la recherche des dinosaures dans l'Isère.

Une journée pour aller découvrir au musée de la pierre et du ciment ce que nous avaient laissé ces géants.

Se transformer pour une journée en archéologue, c'était drôlement excitant...

Ils ont appris à mouler des fossiles et à faire de la gravure sur pierre. Les enfants sont rentrés chez eux avec leurs œuvres, rayonnant du bonheur d'avoir accompli quelque chose d'extraordinaire !

### PROGRAMME PRÉVU POUR LES PROCHAINS MERCREDIS

#### • Mercredi 10 janvier

Matin : atelier poterie (avec l'intervention d'Anne-Marie)

Après-midi : petits jeux du nouvel an

#### • Mercredi 17 janvier

Matin : multi-jeux de société (apportés par les enfants)

Après-midi : des fleurs et des photos

#### • Mercredi 24 janvier

THÈME Italie

Matin : ballon italien

Après-midi : folklore (avec l'intervention de Nicole)

#### • Mercredi 31 janvier

Matin : nourrissons les oiseaux. Tableaux enneigés

Après-midi : cuisine (sablés)

#### • Mercredi 7 février

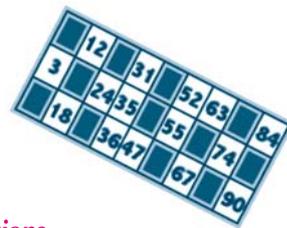
THÈME AERODYNAMISME

Matin : initiation

Après-midi : fabrication et envol

**N'oubliez pas de vous inscrire auprès de la M.J.C.  
au 04 78 48 99 60 ou  
par mail : [mjc.thurins@wanadoo.fr](mailto:mjc.thurins@wanadoo.fr)**

# Vie associative (suite)



## LES BLEUETS

### Le super Loto des Bleuets

C'est une salle Saint Martin trop petite qui a accueilli, le samedi 7 octobre 2006, le **loto des Bleuets**.

Après avoir poussé les murs et rajouté des tables supplémentaires, tout le monde a pu prendre place pour démarrer la soirée dans une ambiance conviviale.

Et c'est Angélique BONJOUR qui a eu la chance cette année de repartir avec le premier prix, un Téléviseur LCD.

#### QUANT AUX AUTRES PRIX :

- **M. Bonjour** a remporté le lecteur Dvd-Divx portable,
- **M<sup>me</sup> Grillon** l'appareil photo numérique,
- **Hélène Rivoire** le VTC Adulte,
- **Lilas Charvolin** le lecteur Dvd-Divx de salon,

Bravo à tous ces gagnants, Merci à tous ceux présents à cette soirée et **rendez-vous à la rentrée 2007** pour de nouvelles parties...

### Les Bleuets au complet

Cette année la gymnastique des Bleuets totalise **218 licenciés** pour l'ensemble des sections.

Tout comme la section Bout'chou la saison dernière, la section Adultes remporte cette année un vif succès auprès des Thurinois dès son ouverture.

#### LES EFFECTIFS DES BLEUETS SONT LES SUIVANTS :

SECTIONS	NOMBRE D'INSCRITS
Bout'chou 2003	16
Bout'chou 2002	14
Mini-Poussines	8
Poussines 1 et 2	21
Poussines 3 et 4	26
Jeunesses	21
Aînées	14
Renforcement Musculaire	61 (en 2 groupes)
Step Aérobic	37

### Dates des différentes manifestations

ÉVÉNEMENTS	DATES	LIEUX
Mini concours Poussines	21 avril 2007 À partir de 14 h	Thurins
Concours Poussines	13 mai 2007	Villefranche
Fête des Bleuets	23 juin 2007	Thurins
Vide Grenier	29 avril 2007	Thurins
Coupe départementale	10 - 11 mars 2007	Thurins
Coupe départementale fin	24 mars 2007	Caluire et Fontaine
Concours départemental	9 juin 2007	En attente
Championnat National Aînées - Fédéral 2 et 3	30 juin 2007	Limoges



Les mini-poussines



Les poussines



Le renforcement musculaire



Bout'Chou 2003



Bout'Chou 2002



Le Step Aérobic

# Vous avez la parole...

Les articles publiés dans cette rubrique sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en rien la municipalité.



**Vous avez la parole. Profitez-en, exprimez-vous !  
Nous vous rappelons que cet espace vous est réservé.**

On croyait que Thurins était un village tranquille.  
Or, je viens de découvrir du vandalisme sur ma propriété, à savoir un tracteur, saboté et deux rangées de jeunes cerisiers coupés à ras (70 arbres).  
C'est vraiment scandaleux de voir des choses comme ça car l'agriculture n'est déjà pas facile aujourd'hui.  
Si une personne a quelque chose contre moi, qu'elle ait le courage de venir me le dire ouvertement.

Christian CLAVEL

## État civil

### Naissances

13.10.06 Romain Alain Benoît CORBLIN  
16.10.06 Dylan BISCAÏNO  
03.11.06 Kévin BERNE  
04.11.06 Nolan PLUSQUIN  
10.11.06 Noa GRANGÉ  
10.11.06 Erwan BOUTEILLE  
13.11.06 Tristan GUÉRIN  
30.11.06 Elouan Jean Étienne CHAZAUD



### Mariage

18.11.06 Madeleine REY et Francisco PAULO



### Décès

01.10.06 DELORME épouse RATTON Françoise Claudia



## Scènes de vie thurinoise



*Repas des Anciens organisé par le Centre Communal d'Action Sociale*

# Scènes de vie thurinoise

8 décembre



Arbre  
de Noël  
personnel  
communal



11 novembre

